

## UTC : « La politique partenariale est un fil rouge de notre nouvelle feuille de route » (Claire Rossi)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°330099 - Publié le 01/07/2024 à 10:00

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 05/07/2024 à 06:52



Centre Pierre Guillaumat de l'UTC - © Eric Nocher



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« En 2023-2024, nous avons travaillé activement à définir notre stratégie pour les dix prochaines années. Nous avons abouti à une feuille de route, adoptée par le conseil d'administration le 24/05/2024, qui décline nos grandes ambitions et nos objectifs majeurs. La politique partenariale, que ce soit dans nos alliances et avec les partenaires socio-économiques, est un fil rouge de notre nouvelle feuille de route », déclare [Claire Rossi](#), directrice générale de l'Université de technologie de Compiègne, à News Tank le 27/06/2024.

Cette priorité affichée s'inscrit dans la poursuite d'actions déjà engagées avec notamment la création, en mai 2023, de la direction des partenariats socio-économiques et de l'entrepreneuriat, dirigée par Samuel Veillerette.

« En arrivant [en 2020], je me suis rendu compte que différents services et acteurs ne communiquaient peut-être pas assez pour fournir une réponse coordonnée aux entreprises. Idéalement, l'ensemble de l'établissement devrait répondre aux entreprises, sans effet de silo. Il y avait donc un besoin de nous fédérer, et de retravailler les aspects d'attractivité globale », indique Claire Rossi.

En 2023, l'activité partenariale de l'UTC (Université de technologie de Compiègne) a généré un chiffre d'affaires d'environ 6,3 M€, en croissance par rapport à 2022 (5,5 M€). « C'est près de la moitié de l'ensemble de nos activités de recherche, qui s'élevaient à plus de 12 M€ en 2023 », indique Frédéric Lamarque, directeur de la recherche de l'UTC.

« Nos objectifs de croissance s'inscrivent également dans le cadre du P.U.I. (Pôle universitaire d'innovation) de l'Alliance Sorbonne Université, dont l'UTC est membre partenaire. À deux et quatre ans, nous visons une croissance de 30 % et 50 % du nombre de contrats de recherche et de collaborations. »

---

## Un comité de pilotage de l'activité partenariale

---

Pour mener à bien ses missions, la direction des partenariats socio-économiques et de l'entrepreneuriat « anime notamment un comité de pilotage qui réunit l'ensemble de nos services et des acteurs qui tissent des liens avec les entreprises, ainsi que d'autres acteurs comme la filiale de valorisation UTeam, la junior-entreprise et l'incubateur iTerra. Sans oublier les alumni, qui font également partie intégrante de cet écosystème », déclare Samuel Veillerette.

« En faisant cela, nous voulons avoir une vision cohérente et globale de notre action, pour mieux affiner notre discours et mieux proposer aux entreprises des services et des offres qui pourraient leur manquer. Notre objectif est de nouer des relations durables, moins opportunistes, et qui ne répondent pas uniquement à un besoin ponctuel, mais s'inscrivent dans une véritable logique partenariale sur le long terme. »

---

## Mobiliser davantage de laboratoires

---

Pour augmenter le nombre de partenariats, les responsables de l'UTC souhaitent notamment inciter davantage de laboratoires, « jusque-là en recul sur la recherche partenariale, à développer ces activités », indique Frédéric Lamarque.

« C'est le cas par exemple de notre laboratoire en SHS (Sciences humaines et sociales), membre du Carnot Cognition. Les transformations des métiers dues aux technologies numériques, à la robotique, à l'IA (Intelligence artificielle) et aux objets connectés, posent des problématiques sociologiques importantes dans le monde de l'entreprise. Nos chercheurs peuvent y apporter des réponses. »

---

## Objectif : huit chaires industrielles

---

Après avoir lancé une chaire industrielle avec l'éditeur de logiciel PTC, le 03/04/2024, l'UTC souhaite poursuivre sur cette lancée.

« Nous incitons à la création de chaires industrielles, ainsi qu'au montage de laboratoires communs. Actuellement, malgré notre petite taille pour une université, nous avons trois laboratoires communs, dont deux en renouvellement, ce qui montre notre capacité à créer des relations solides », déclare Claire Rossi.

« Au-delà de PTC, nous sommes en discussions avancées pour deux autres chaires, que nous espérons voir aboutir courant 2024 ou début 2025. Nous souhaiterions idéalement arriver à huit. Toutefois, nous privilégions la qualité à la quantité. Ce n'est pas tant une question de quantité, mais de "puissance scientifique". »

*Par ailleurs, « nous ne nous interdisons pas de développer des chaires industrielles de nature internationale, impliquant des partenaires européens, voire au-delà en Amérique du Nord ou en Asie. C'est une direction que nous envisageons », indique Frédéric Lamarque.*

---

## « Nous sommes désormais capables de proposer un parcours d'accompagnement complet » (C. Rossi)

---

En matière d'entrepreneuriat et d'innovation, l'UTC a « une philosophie similaire à celle que nous adoptons pour la recherche partenariale », déclare Samuel Veillerette. « Nous avons de nombreuses composantes au sein de l'UTC qui soutiennent la création d'entreprise, il faut les faire collaborer davantage pour définir un parcours complet, allant de l'idée au marché, avec un continuum d'accompagnement et d'hébergement. »

Côté étudiants et élèves ingénieurs, différents programmes et dispositifs existent « à différents niveaux : sensibilisation, formation dans le cadre de notre filière MPI (Management des projets innovants), création avec notamment le programme Pépite, accompagnement avec nos fablabs par exemple, et financement avec notre fondation UTC pour l'innovation », indique le responsable.

Côté chercheurs, « nous réalisons une détection de projets potentiels issus de nos laboratoires, en général portés par des doctorants et post-doctorants, et un accompagnement », déclare Frédéric Lamarque.

---

## Cité de l'innovation et fonds d'investissement

---

À l'avenir, les projets entrepreneuriaux issus de l'UTC pourront bénéficier de l'offre de la Cité de l'innovation de Sorbonne Université, en cours de construction. Par ailleurs, les alumni de l'université envisagent de créer un fonds d'investissement, selon Samuel Veillerette.

« Nous avons réalisé un travail considérable ces deux dernières années. Ce maillage intégral, bien que récent, est très satisfaisant, car nous sommes désormais capables de proposer un parcours d'accompagnement complet. Maintenant, il s'agit de monter en puissance. Nous pourrions en faire une analyse-bilan d'ici un an ou deux, pour identifier les éventuelles difficultés et les dispositifs encore manquants », déclare Claire Rossi.

## Un partenariat entre la Satt (Sociétés d'accélération du transfert de technologies) Lutech et la Satt Nord

En tant que membre de l'Alliance Sorbonne Université, la Satt Lutech est le partenaire naturel de l'UTC en matière de valorisation de ses résultats de recherche.

« La Satt a obtenu sa deuxième tranche de financement, nous sommes assurés de sa pérennité financière », indique Frédéric Lamarque.

« Reste à voir si elle restera une entité autonome ou sera intégrée dans un dispositif plus large, notamment au niveau de Sorbonne Université. C'est une discussion que nous aurons probablement dans les années qui viennent, pour déterminer si cela est opportun, à l'image des réflexions menées sur d'autres sites comme à Saclay ».

Compte tenu de sa localisation géographique, l'UTC tend aussi vers le nord de la France, où la Satt Nord est active.

« Un accord doit se nouer prochainement entre la Satt Lutech et la Satt Nord pour faciliter l'émergence de projets venant de l'UTC et leur transfert, dans le cas où l'accompagnement de la Satt Nord serait plus favorable localement. Cet accord pourrait se concrétiser courant 2024 », déclare Frédéric Lamarque.

## Un renforcement des activités permis par le PUI

« Toutes ces actions se développent dans le cadre du PUI, qui nous apporte des ressources ou des cofinancements de ressources, qui nous permettront de développer des aspects particuliers », indique Frédéric Lamarque.

« Au niveau de la direction à la recherche, nous recrutons un analyste de marché pour développer l'activité, en adoptant une approche de "market pull" plutôt que de "techno push". L'idée est de démarcher directement les industriels, d'identifier leurs projets de développement et de voir comment nous pouvons les accompagner. »

## La dimension européenne avec l'alliance Sunrise

Par ailleurs, l'UTC souhaite recruter du personnel pour renforcer son pôle Europe, avec l'objectif de développer des partenariats au niveau européen, au-delà des acteurs de son territoire.

Le projet d'alliance universitaire européenne Sunrise, dans lequel est présente l'UTC et retenu par la Commission européenne le 28/06/2024, doit également contribuer à cette dynamique.

*« Notre projet d'alliance, qui réunit neuf membres fondateurs, est axé sur la place des universités de petite et moyenne taille au sein de leur région, pour dynamiser la valorisation et l'innovation, notamment auprès des entreprises », indique Claire Rossi.*



## Université de technologie de Compiègne (UTC)

L'UTC a été créée en 1972 pour être une université expérimentale de technologie. Elle est l'une des trois universités de technologie avec l'UTT et l'UTBM. Elle est membre de l'Alliance Sorbonne Université.

**Catégorie :** Universités

### Adresse du siège

Rue du docteur Schweitzer  
CS 60319  
60203 Compiègne Cedex France

## Général

Date de création	1972
Statut	EPCSCP
Tutelle(s)	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

Siège	Compiègne
Missions et objectifs	A la fois école d'ingénieurs et université, l'UTC est construite sur une pédagogie de l'autonomie et une recherche technologique interdisciplinaire orientée vers l'innovation
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• diplôme d'ingénieur ;</li> <li>• diplôme de masters ;</li> <li>• mastères spécialisés ;</li> <li>• école doctorale ;</li> <li>• licences professionnelles</li> </ul>
Regroupement d'appartenance	Associée à Sorbonne Université
Direction	Directrice : Claire Rossi (depuis décembre 2022)

### Étudiants ingénieurs en formation initiale

2022-23	3 690
2021-22	3 650
2020-21	3 617
2019-20	3 763
2018-19	3 600
2017-18	3 803
2016-17	3 663

Source(s) : Données certifiées CTI.

### Doctorants encadrés par des E-C ou chercheurs de l'école

2022-23	245
2021-22	250
2020-21	258
2019-20	247
2018-19	284
2017-18	297
2016-17	327

Source(s) : Données certifiées CTI

### Enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents

2022-23	279
2021-22	279
2020-21	97

© News Tank Éducation & Recherche - 2024 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »